



Semaine du 13 au 20 septembre 2020
Paroisse Notre-Dame de l'Assomption de BOUGIVAL

1, Rue de la croix aux vents 78380 BOUGIVAL

e-mail : eglisebougival@free.fr tél : 01.39.69.01.50 ou 06.70.35.10.56

site et informations de la paroisse www.paroissebougival.fr

Ne pleure pas maman ! ...

Si la rentrée des tout-petits à l'école ou les premiers jours à la crèche sont parfois source de larmes pour les enfants, nous savons hélas qu'il arrive aussi qu'à l'instar de Sainte Monique des mamans pleurent pour leur(s) enfant(s) bien des années...

Cette semaine, la liturgie attirera à deux reprises notre attention sur le cœur endolori de Marie : mardi 15 où nous célébrerons Notre Dame des Douleurs et samedi 19 où nous ferons mémoire de son apparition à La Salette (le 19/09/1846).

Fort heureusement la Très Ste Vierge Marie sourit aussi : Ste Thérèse, par exemple, l'a expérimenté alors qu'elle était malade aux Buissonnets à Lisieux, les enfants de Pontmain également lorsqu'elle leur apparût il y a bientôt 150 ans (le 17/01/1871). Benoît XVI a d'ailleurs magnifiquement parlé du sourire de Marie lors de son pèlerinage à Lourdes (13-15/09/2008).

Mais, hélas, la Très Sainte Vierge Marie, comme une maman très aimante de ses enfants que nous sommes verse bien des larmes en particulier en raison des offenses que nous faisons à son Fils, parce que le monde ne prie plus ou si peu mais aussi parce qu'elle voit les effets du mal en nous.

Pour ceux qui souhaiteraient la dire, voici la prière adressée à ND de la Salette :

« Souvenez-Vous, ô Notre-Dame de La Salette, véritable Mère de Douleurs, des larmes que Vous avez versées pour moi sur le Calvaire et dans Votre miséricordieuse Apparition ; souvenez-Vous aussi de la peine que Vous prenez toujours pour moi afin de me soustraire aux coups de la justice de Dieu ; et voyez si, après avoir tant fait pour Votre enfant, Vous pouvez maintenant l'abandonner. Ranimé par cette consolante pensée, je viens me jeter à Vos pieds, malgré mes infidélités et mes ingratitude. Ne repoussez pas ma prière, ô Vierge Réconciliatrice, mais convertissez-moi, faites-moi la grâce d'aimer Jésus par-dessus tout, et de Vous consoler Vous-même par une vie sainte pour que je puisse un jour Vous voir au Ciel. Ainsi soit-il. »

Notre-Dame de La Salette, Réconciliatrice des Pécheurs, priez sans cesse pour nous qui avons recours à Vous.



Bonne et sanctifiante semaine à tous pour réjouir le Cœur de Notre Dame et celui de son Fils !

P.BONNET+

INFOS DIVERSES :

- **Mardi 15/09 : 20 h 30** à la maison paroissiale : **Conseil Pastoral**
- **Mercredi 16/09 : 10h30 : Rentrée catéchisme des CE2, CM1, CM2** inscrits pour ce jour-là. **Rdv à l'église** avec trousse et cahier 24x32
- **Vendredi 18/09 : 15h45**, John WOOD et Elodie LE POURHIET **seront unis par le sacrement du mariage**
- **Samedi 19/09 : 11h 00 : Rentrée catéchisme des CE2, CM1, CM2** inscrits pour ce jour-là. **Rdv à l'église** avec trousse et cahier 24x32
- **Samedi 19/09 : Éveil à la Foi** à la Maison paroissiale, de 11h à 12h [1, rue St Michel]
- **Samedi 19/09 : Journée du patrimoine.** Visite guidée de l'église de 14h à 15h et Concert/découverte de l'orgue avec nos 2 organistes François BOUCHARD et Frédéric CHAPELET de 17h30 à 18h30
- **Dimanche 20/09 : sera baptisé Arthur SAMIEZ**, à 12h30
- **L'adoration pourra reprendre du mardi au vendredi quand nous pourrons assurer une prière continue. Merci de vous faire connaître au plus vite auprès de Hervé de la Salmonière (tel: 06 08 72 53 55)**

Inscription catéchisme : Pour les parents qui n'auraient pas pu le faire, on peut encore inscrire son enfant via le secrétariat. Pensez à télécharger la feuille d'inscription sur le site de la paroisse et à vous munir de votre livret de famille catholique si vous en avez un.

Si vous voulez recevoir des informations par mail de la paroisse, n'hésitez pas à vous signaler au secrétariat en envoyant un courriel (eglisebougival@free.fr). Cela est parfois bien utile pour être tenus au courant de modifications d'horaire, d'événements divers)

Confessions :

→ Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
½ heure avant la messe
Mercredi : ½ heure après la messe
Ou sur demande

Horaires du secrétariat :

Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi : 9h30-11h30

On peut **télécharger feuilles de semaine et homélies** sur le site de la paroisse

Lundi 14/09	09h00	Fête de la Croix Glorieuse	Messe pr Marie-Françoise BONNET
Mardi 15/09	09h00	Notre Dame des Douleurs	Messe pr une Intention particulière
Mercredi 16/09	18h30	St Corneille	Messe pour Alix RAFFNER
Jeudi 17/09	18h30	St Robert Bellarmin	Messe pour Norbert WAGNER
Vendredi 18/09	09h00	De la Férie	Messe pour Jean MARESKA
Samedi 19/09	09h00	Notre Dame de la Salette	Messe pour Monique CARRIER
Dimanche 20/09	09h30	25 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	Messe pro Populo
	11h00	..	Messe pour Jean-Pierre LE MOAL

Mardi : Mémoire de Notre Dame des Douleurs

Stabat Mater : quand la musique évoque la douleur de la Vierge Marie auprès de la Croix

Le « Stabat Mater » est attribué au franciscain Jacopone da Todi (XIII^e siècle).
Il exprime la compassion devant la souffrance de la Vierge : *Debout la Mère des douleurs se tenait en larmes près de la croix où pendait son Fils.*

Le caractère dramatique du texte a été une source d'inspiration pour près de 500 compositeurs ! de toutes époques renaissance, baroque, romantique, contemporain – même en jazz !

Œuvres de tout style, composition vocale et orchestrale, parfois selon une adaptation très libre. Comprenant tout ou partie des strophes d'origine, en latin ou dans la langue du compositeur. On dénombre, entre autres, des compositeurs américains, anglais, autrichien, brésilien, camerounais, canadien, danois, espagnol, estonien, finlandais, flamand, français, hongrois, irlandais, italiens, japonais, norvégien, polonais, portugais, russe, slovaques, tchèques ...et même breton ☺



La mise en musique de cette hymne est cependant surtout connue par l'œuvre de **Pergolèse**, un chef-d'œuvre connu du monde entier. Bien qu'il composât principalement des opéras, Pergolèse reste en effet associé à cette œuvre, la plus célèbre.

C'est en 1736 qu'il composa le Stabat Mater qui sera interprété pour la première fois à Naples au cours de la Semaine sainte. La gloire de son œuvre dépassera vite les murs de la ville et suscitera de nombreuses adaptations notamment celle de **Jean Sébastien Bach** dans son *Psaume BWV1083*.

Loin des fastes et de la légèreté des opéras, le Stabat Mater est tout en pureté, les lignes mélodiques sont simples tout comme l'orchestration. Écrit simplement pour deux voix, basse continue et cordes, il comporte douze séquences alternant solos et duos. C'est une œuvre avant tout de méditation et de recueillement qui appelle ainsi une plus grande simplicité. L'auditeur est invité à partager la déploration d'une mère face à la mort de son fils. Cette œuvre, non démonstrative, prend ainsi une dimension humaine forte et démontre tout l'art d'un compositeur arrivé à maturité malgré son jeune âge (Il mourût à 26 ans de la tuberculose !).

D'autres compositeurs ont également exploité ce thème du Stabat Mater. En 1711, **Vivaldi** composa un Stabat Mater pour l'église Santa Maria della Pace de Brescia à l'occasion de la fête des sept douleurs de la Vierge. Comme une grande partie de l'œuvre du compositeur, le Stabat Mater fut redécouvert seulement dans la première partie du XX^e siècle. Par rapport au poème latin médiéval du XIII^e siècle, Vivaldi n'utilise que dix des vingt vers du poème original. Le tempo est assez lent dans l'ensemble de l'œuvre, et ce n'est que vers la fin avec le « Amen » que Vivaldi offre un nouveau souffle, une sorte d'espoir par l'expressivité et la virtuosité de l'orchestration. L'espoir vers la Résurrection qui nous est promise grâce à la mort et la Résurrection du Christ.

Le « Stabat Mater » en français

Debout, la Mère douloureuse près de la croix
était en larmes devant son Fils suspendu.
Dans son âme qui gémissait, toute brisée, endolorie,
le glaive était enfoncé.
Qu'elle était triste et affligée, la Mère entre toutes bénie,
la Mère du Fils unique !
Qu'elle avait mal, qu'elle souffrait, la tendre Mère,
en contemplant son divin Fils tourmenté !
Quel est celui qui sans pleurer pourrait voir la Mère du Christ
dans un supplice pareil ?
Qui pourrait sans souffrir comme elle contempler
la Mère du Christ douloureuse avec son Fils ?
Pour les péchés de tout son peuple elle le vit dans ses tourments,
subissant les coups de fouet.
Elle vit son enfant très cher mourir dans la désolation
alors qu'il rendait l'esprit.
Daigne, ô Mère, source d'amour, me faire éprouver tes souffrances
pour que je pleure avec toi.
Fais qu'en mon cœur brûle un grand feu
pour mieux aimer le Christ mon Dieu et que je puisse lui plaire.
Ô sainte Mère, daigne donc graver les plaies du Crucifié
profondément dans mon cœur.
Ton enfant n'était que blessures, lui qui daigna souffrir pour moi;
donne-moi part à ses peines.
Qu'en bon fils je pleure avec toi, qu'avec le Christ en croix je souffre,
chacun des jours de ma vie !
Etre avec toi près de la croix et ne faire qu'un avec toi,
c'est le vœu de ma douleur.
Vierge bénie entre les vierges, pour moi ne sois pas trop sévère
et fais que je souffre avec toi.
Que je porte la mort du Christ, qu'à sa Passion je sois uni
que je médite ses plaies !
Que de ses plaies je sois blessé, que je m'enivre de la croix et du sang
de ton Enfant !
Pour ne pas brûler dans les flammes, prends ma défense,
Vierge Marie, au grand jour du jugement.
Christ, quand je partirai d'ici, fais que j'obtienne par ta Mère
la palme de la victoire.
Au moment où mon corps mourra, fais qu'à mon âme
soit donnée la gloire du Paradis. Amen.

Sur la ressemblance et la différence des souffrances rédemptrices en Jésus et en Marie.

On pourrait faire remarquer tout d'abord que les souffrances de Jésus ne pouvaient augmenter la grâce dans son âme, tandis que les souffrances de la Vierge lui méritaient l'élévation progressive de son amour. Mais montrons surtout que *les souffrances de Jésus et celles de Marie ne sont pas rédemptrices au même titre.*

Les souffrances de Jésus étaient les souffrances de Celui que Dieu avait constitué chef unique de toute l'humanité. Elles étaient de ce fait rédemptrices premièrement et par elles-mêmes. En outre, en raison de la dignité infinie de la personne de Jésus, elles *avaient une valeur infinie*; elles étaient rédemptrices en toute rigueur de justice et constituaient une compensation surabondante pour les péchés de tous les hommes de tous les temps.

Les souffrances de la Vierge n'ont, cela va de soi, qu'une valeur finie. De plus, toute leur vertu rédemptrice leur vient des souffrances de Jésus. Elles ne sont rédemptrices que secondairement et par participation.

Jésus, en effet, a tellement aimé la Vierge, il l'a rendue tellement semblable à lui, qu'il a voulu communiquer à ses souffrances maternelles quelque chose de la dignité de ses propres souffrances: il a voulu qu'elles fussent mêlées aux siennes et comptées avec les siennes pour compenser l'iniquité de tous les hommes.

Dieu agit, d'une façon pareille, bien qu'à un moindre degré, à l'égard de très grands saints à qui il demande de souffrir pour les péchés d'autrui: saint Paul se disait plein de joie au milieu des souffrances qu'il endurait pour les Colossiens, et il achevait ainsi en sa propre chair, selon ses paroles mystérieuses, «ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Eglise» (Colossiens 1, 24).

La Compassion de la Vierge s'unit ainsi à la Passion du Christ pour réparer les péchés du monde entier.

Ce n'est pas tout. *La Compassion de la Vierge s'unit à la Passion du Christ pour mériter le salut du monde entier.*

Rappelons ce qu'est le mérite.

Quand l'homme, agissant librement sous la motion divine, joint le but auquel Dieu, par pure bonté, l'avait ordonné, on dit qu'il y a mérite. Alors si l'on regarde à la motion divine qui proportionne l'homme au but, le mérite est appelé *mérite de condignité*; et si l'on regarde au consentement du libre arbitre mû par la grâce, l'on jugera convenable que Dieu accorde ses faveurs à l'homme qui accepte la motion divine: voilà le *mérite de convenance*, fondé sur la libéralité et l'amitié.

En conséquence, lorsqu'un homme, sous la motion de la grâce, souffre pour la justice, il devient, si l'on regarde à la motion de la grâce, digne de joindre le salut éternel; et, si l'on regarde au consentement du libre arbitre, il est convenable que Dieu, par une condescendance de l'amitié, lui accorde en outre ses justes désirs, par exemple la conversion d'êtres aimés, si pourtant ces derniers n'opposent pas de résistance à la grâce divine.

Disons pareillement que *lorsque la Vierge Marie, sous l'impulsion de l'amour, souffrait près du Christ, elle devenait, si l'on regarde à l'impulsion venue du ciel, digne de joindre elle-même le salut du ciel; et si l'on regarde au consentement de son*

libre arbitre, il était en outre convenable que Dieu, par libéralité, lui accordât son plus profond désir, qui était le désir même de son Fils, à savoir le salut du monde. La Vierge méritait donc, à la fois, de condigno (en justice) son propre salut, et de congruo (par convenance) le salut du monde. Il est exact qu'elle ait travaillé à nous mériter en ce sens la grâce de la rédemption.

Pourtant c'est d'une manière bien supérieure que le Christ a mérité pour nous. Il était constitué tête du grand corps que forme le genre humain. Tout ce qu'il faisait sous l'impulsion permanente de l'amour le rendait digne d'obtenir, en justice, le salut pour tous ceux qui sont appelés à devenir les membres de son corps c'est-à-dire pour tous les hommes. Il nous a donc mérité la vie éternelle non pas simplement en vertu d'un mérite de convenance, mais en vertu d'un mérite de condignité: *il suffira, pour que ce mérite nous soit appliqué, que nous ne résistions pas à la grâce que Dieu nous envoie en vue de nous incorporer au Christ.* Le Christ seul nous a ainsi mérité de condigno la grâce rédemptrice.

On comprend dès lors en quel sens **le nom de Rédempteur convient à Jésus, et celui de Corédemptrice à Marie.**

Ce beau titre de Corédemptrice, et celui de Médiatrice de toutes les grâces qui en découle, lui ont été donnés par les plus récents des Souverains Pontifes. Le 2 février 1904, Pie X écrit, dans l'encyclique *Ad diem*: «En vertu de la communion de douleurs et de volonté qui l'attachait au Christ, Marie a mérité de devenir la très digne Réparatrice du monde perdu, et en conséquence la Dispensatrice de toutes les grâces que Jésus nous a acquises par sa mort sanglante ... Parce qu'elle dépasse toutes les autres créatures par sa sainteté et par son union au Christ, et parce qu'elle a été invitée par le Christ à participer à l'œuvre de notre salut, elle nous mérite par convenance (de congruo), comme on dit, ce que le Christ nous a mérité en justice (de condigno), et elle est la première intendante dans la dispensation des grâces.»

Benoît XV écrit de même, en date du 22 mars 1918: «Lorsque son Fils souffrait et mourait, elle a souffert et elle est morte pour ainsi dire avec lui, renonçant alors, pour sauver les hommes et apaiser la justice de Dieu, aux droits maternels qu'elle avait sur son Fils, et immolant son Fils pour autant qu'il était en elle, en sorte qu'on peut dire à bon droit qu'elle a, avec le Christ, racheté le genre humain.»

Et Pie XI, en date du 2 février 1923: «La Vierge de douleurs a participé avec le Christ à l'œuvre de la Rédemption.»

Le consentement que la Vierge donnait au mystère de la Croix était déjà précontenu dans le *Fiat* qu'elle dit à l'Ange.

Parlant de cette très libre acceptation, Léon XIII reprend la grande parole de saint Thomas d'Aquin suivant laquelle, à l'instant de l'Annonciation, Dieu attendait de la Vierge le consentement de l'humanité tout entière, et il ajoute qu'en conséquence rien de cet immense trésor de grâce et de vérité, que le Seigneur nous a apporté, ne nous est communiqué sinon par Marie. Il l'appelle notre Médiatrice auprès du Médiateur.

On le voit, le mystère de la Rédemption est dans l'Eglise comme un grand arbre doctrinal qui continue de fleurir.



A propos de l'Évangile de ce Dimanche...

« Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois. »...

Extrait d'une homélie de St Jean Chrysostome (fêté le 13 septembre et dont le nom signifie à juste titre « bouche d'or » !)



Considérez combien vous retirez d'avantage d'une injure soufferte humblement et avec douceur.

Vous méritez par-là : Premièrement, que Dieu vous remette vos péchés ; ce que je regarde comme le plus grand de tous les biens. Vous vous exercez en second lieu dans la patience, et dans une vertu mâle et généreuse. En troisième lieu, vous vous fortifiez dans la douceur et dans la charité que vous devez avoir pour vos frères, puisque celui qui est incapable de se fâcher contre ses ennemis, sera bien moins en état de manquer de charité envers ceux qui l'aiment.

De plus, vous travaillez ainsi à déraciner entièrement la colère de votre cœur : ce qui est le plus grand de tous les biens. Car celui qui bannit la colère de son âme en bannira aussi la tristesse, et il se délivrera de tous ces chagrins et de ces vaines inquiétudes, qui sont les tourments ordinaires de la vie.

Le cœur doux et incapable de haine est toujours paisible, et il jouit d'une joie et d'un plaisir qui ne le quittent jamais.

Ainsi, en haïssant nos ennemis nous nous punissons nous-mêmes, et en les aimant nous nous aimons.

D'ailleurs, la grâce que Dieu vous fera en vous inspirant cette douceur, vous rendra vénérables à vos ennemis mêmes, quand ce seraient les plus méchants de tous les hommes, quand ce seraient des démons. Et j'ose dire même que si vous persévérez à traiter vos ennemis avec tant de modération, vous n'en aurez plus.

Mais le plus grand fruit que vous tirerez de votre douceur, c'est qu'elle attirera sur vous celle de Dieu même. Si vous l'avez offensé, il vous pardonnera vos péchés ; et si vous êtes demeuré dans l'innocence, il purifiera votre vertu, et il vous fera approcher de lui avec plus de confiance. Travaillons donc, mes frères, à n'avoir jamais de haine contre personne, afin que Dieu nous fasse la grâce de nous aimer, et de

nous remettre toutes nos dettes, quand même nous lui serions redevables de dix mille talents.

Mais cet homme, me direz-vous, me hait et me persécute gratuitement.

Ayez donc d'autant plus de compassion de lui. Ne le haïssez pas, mais déplorez son malheur, et que son péché soit le sujet non de votre aversion, mais de vos larmes. Sa condition est bien à plaindre, puisqu'il irrite Dieu contre lui, et la vôtre est bien heureuse, puisque, si vous souffrez avec douceur, Dieu couronnera votre patience.

Souvenez-vous que Jésus-Christ allant mourir sur la croix, se réjouissait de ses souffrances, et versait des larmes pour ceux qui devaient le crucifier. Plus donc nos ennemis nous persécutent, plus nous devons les pleurer ; puisqu'en nous persécutant ils nous comblent de biens, et qu'ils se font mille maux.

Mais il m'a outragé, dites-vous, il m'a frappé devant tout le monde ? Il s'est donc déshonoré devant tout le monde. Il a donc rendu tous les hommes les témoins de sa brutalité et les admirateurs de votre douceur. Il a ouvert leurs bouches pour condamner ses excès, et pour publier votre patience.

Mais il a médité de moi en secret ? Quel mal vous peuvent faire ces calomnies, puisque c'est Dieu qui sera votre juge, et non ceux qu'il peut avoir surpris par ses médisances ?

Il est bien plus à plaindre que vous, puisqu'outre ses autres péchés, il rendra compte encore de ceux qu'il fait en vous décrivant, et qu'il se nuit à lui-même sans comparaison davantage devant Dieu, qu'il ne vous peut nuire devant les hommes.

Que si ces considérations ne vous suffisent pas encore, souvenez-vous que Jésus-Christ étant le Fils de Dieu et la sainteté même, n'a pas laissé d'être décrié devant ceux qu'il aimait le plus, et par les hommes et par les démons ; selon ce qu'il

témoigne lui-même par ces paroles : « S'ils ont appelé le Père de famille Béalzébul, combien plus appelleront-ils ainsi ses serviteurs ».

(Mt 10,21) Le démon ne l'a pas calomnié seulement, mais il a été cru dans ses calomnies, lorsqu'il l'accusait non de crimes ordinaires, mais d'être « un séducteur et un ennemi de Dieu ».

Que si vous me dites : *Cet homme qui m'outrage c'est quelqu'un à qui j'ai rendu mille services, et qui m'a mille obligations.* Je vous réponds que c'est ce qui vous doit exciter davantage à le plaindre, puisqu'il est d'autant plus malheureux qu'il est plus ingrat, et que vous devez d'autant plus vous réjouir que vous êtes devenu semblable à Dieu, « qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants ». Si vous dites que Dieu est trop élevé pour que vous puissiez prétendre de l'imiter, quoiqu'il soit vrai que sa grâce nous en ait rendus capables, imitez au moins les hommes qui ont été ses serviteurs comme vous l'êtes.

Imitez Joseph qui paya les ingratitude de ses frères d'une infinité de biens.

Imitez Moïse qui pria pour un peuple rebelle qui lui faisait toujours la guerre.

Imitez saint Paul qui, après avoir été persécuté cruellement par les Juifs, souhaila d'être anathème pour eux.

Imitez le bienheureux martyr Etienne, qui, lors même qu'on le lapidait, priait Dieu pour ses bourreaux.

Que ces grands exemples nous fassent éteindre la colère dans nos cœurs, afin de mériter que Dieu nous pardonne nos péchés, par la grâce et par la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui avec le Père et le Saint-Esprit est la gloire, l'honneur et l'empire, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.